

SOCIÉTÉ DES FORCES MOTRICES DES ALPES-MARITIMES

CAPITAL : 2.500.000 FRANCS

Rapport du Conseil d'Administration

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 28 JANVIER 1901

MESSIEURS,

L'exercice 1900 qui vient de s'écouler a été pour notre Société à la fois une période de construction et une période d'exploitation.

Au 1^{er} Janvier 1900, les travaux de la chute de la Mescla étaient terminés.

En Février, l'usine de transport de force installée par nous à la Mescla, était en fonctionnement et alimentait la première partie du réseau jusqu'à Saint-Martin-du-Var.

En Juin, les installations du Plan-du-Var étaient mises en charge et cette opération ayant été réalisée avec succès, en Juillet les usines entraient en fonctionnement et nous terminions les travaux de parachèvement et d'amélioration que nous jugions utiles autour de l'usine.

En même temps notre ligne de transport de force se continuait et en Octobre le courant parvenait à Cagnes.

En Décembre, notre second alternateur était mis en marche au Plan-du-Var.

Actuellement nos travaux sont entièrement terminés et une période d'exploitation de six mois nous permet d'entrevoir pour l'avenir une marche régulière.

Si l'on fait un parallèle entre les résultats obtenus avec nos installations au point de vue technique et ceux qui ont été constatés partout ailleurs dans des entreprises similaires ces dernières années, nous constatons avec satisfaction que malgré les difficultés imprévues et de toute nature que nous avons rencontré à chaque pas, nous sommes arrivés au résultat désiré dès le début et que nous n'avons pas eu à enregistrer comme partout ailleurs à la suite d'une mise en marche, la réfection de travaux considérables et un retard important dans le fonctionnement des usines.

Tous nos décomptes avec nos entrepreneurs et nos fournisseurs ont été réglés et arrêtés, nous avons préféré recourir, soit à l'arbitrage, soit à un arrangement à l'amiable pour les différences où les difficultés souvent importantes, qui se sont élevées au moment des réglemens.

Aussi la situation que nous vous présentons aujourd'hui est définitive, elle contient d'une manière absolue toutes les dépenses faites pour la réalisation du programme que nous nous étions imposé, et en plus celles qui ont été nécessitées soit par des augmentations d'abonnement, soit par des achats de terrain ou autres que nous avons cru indispensables de faire dans notre intérêt et pour sauvegarder l'avenir de notre affaire.